

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 26 mars 2025

Date de convocation : 21 mars 2025

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 14 Procurations : 5 Votants : 18 (M. le Maire ne prend pas part au vote)

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Marie-Françoise CAPELANI, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Frédéric TABONE

EXCUSÉS : Alexandre LARRUHAT, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Bérénice DABAN, Edith GRAVELEAU

PROCURATIONS : Alexandre LARRUHAT à Jean-Marc DOURAU, Antoine CUYAUBERE à Guy LABARRERE, Audrey VANHOOREN à Michel LAUVAUX, Bérénice DABAN à Christian CLAVARET, Edith GRAVELEAU à Marie-Françoise CAPELANI

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2025-08 : Compte Financier Unique 2024 – Budget principal

Le Maire rappelle à l'assemblée que la Commune a souhaité s'inscrire dans la procédure d'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) qui a vocation à remplacer le compte administratif et de gestion.

Il explique que le CFU est un document issu d'une procédure dématérialisée qui permet une co-construction du document et la mise en place de contrôles automatisés.

Le Maire présente les résultats tels qu'ils ressortent du CFU du budget principal et quitte la salle.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

VOTE le compte financier unique de l'exercice 2024 du budget principal et arrête ainsi les comptes :

	Prévu	Réalisé	Reste à Réaliser	Résultat de clôture
INVESTISSEMENT				88 050,77 €
Dépenses	2 735 050,43 €	1 893 740,60 €	0,00 €	
Recettes	2 735 050,43 €	1 981 791,37 €	0,00 €	
FONCTIONNEMENT				645 234,44 €
Dépenses	1 733 705,40 €	1 174 636,08 €	0,00 €	
Recettes	1 733 705,40 €	1 819 870,52 €	0,00 €	
RESULTAT GLOBAL				733 285,21 €

VOTE

POUR	18
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme,

La Secrétaire de séance
Marie-Françoise CAPELANI



Le Maire
Marc CANTON

